



PRÉFET DE LA SEINE- MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rouen, le 14 mai 2024

BILAN DE L'EXERCICE DE SÉCURITÉ CIVILE – COMPAGNIE INDUSTRIELLE MARITIME DE SAINT-JOUIN-BRUNEVAL

Un exercice de sécurité civile de grande ampleur s'est déroulé ce mardi 14 mai à la Compagnie industrielle maritime (CIM) à Saint-Jouin-Bruneval. Ce dernier visait à développer la culture du risque auprès de la population et des acteurs concernés.

La CIM à Saint-Jouin-Bruneval, faisant partie du groupe NOVEN, est une société indépendante de stockage de pétrole brut et de produits raffinés. Le scénario prévoyait un incendie de l'un des quatre bacs de stockage d'hydrocarbures présents sur leur site.

À cette occasion, les dispositifs prévus dans le plan particulier d'intervention (PPI) de la CIM ont été activés. Il s'agissait notamment de tester l'information et la diffusion de l'alerte aux services et à la population, l'articulation entre les plans d'urgence (plan d'opération interne (POI) de l'industriel et plan particulier d'intervention (PPI) ainsi que l'évacuation de la plage de Saint-Jouin-Bruneval.

Ainsi, au cours de cet exercice, deux messages Fr-Alert ont été envoyés au sein du périmètre PPI. Celui-ci impacte une partie des communes de Saint-Jouin-Bruneval et de La-Poterie-Cap-d'Antifer.

Le premier message, adressé à 13h45, précisait la nature de l'événement et les consignes à adopter de la part des personnes présentes dans ce périmètre.

Un second message, sur ce même périmètre, a été envoyé à 16h00 afin d'annoncer la fin de l'exercice.

Au regard de la géographie du site et de la qualité moyenne de réception du réseau téléphonique, le choix a été fait de combiner deux technologies pour la diffusion de l'alerte: SMS et notifications cell broadcast destinées aux téléphones 4G et 5G. Cette stratégie a permis de toucher l'ensemble de la population concernée. Les antennes des quatre opérateurs de téléphonie mobile ont été déclenchées. À l'occasion de chaque message, plus de 3600 personnes présentes dans le secteur ont reçu le SMS (habitants, salariés, personnes en transit etc.)

La sirène de la CIM a été activée à deux reprises (en début et fin d'alerte). De son côté, la communauté urbaine du Havre Métropole a mobilisé son système multicanal d'alerte à la population. Des SMS et appels téléphoniques ont été adressés aux abonnés de la communauté urbaine.

Par ailleurs, les deux communes concernées ont déclenché leur plan communal de sauvegarde (PCS) lors de cet exercice. De la même façon, les écoles primaires et maternelles de Saint-Jouin-Bruneval ont activé leur plan particulier de mise en sûreté (PPMS).

Les acteurs impliqués dans cet exercice étaient :

La préfecture de la Seine-Maritime, la communauté urbaine Le Havre Seine-Métropole, la commune de Saint-Jouin-Bruneval, la commune de la Poterie-Cap-d'Antifer, la commune de Gonneville-la-Mallet, la Compagnie industrielle maritime (CIM) de Saint-Jouin-Bruneval, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), le Département de la Seine-Maritime, le service départemental d'incendie et de secours (Sdis76), la Gendarmerie, la direction départementale du territoire et de la mer (DDTM), le Samu 76B Le Havre, l'agence régionale de santé (ARS), la direction départementale des services de l'Éducation nationale (DSDEN), Haropa Port – Unité territoriale du Havre, l'association Atmo Normandie, les membres de la réserve départementale de sécurité civile et du tissu associatif local ont participé à cet exercice.